



GÂVRES - POURSUITE DE LA RÉHABILITATION DU TRAIT DE CÔTE DE LA GRANDE PLAGE



LORIENT
AGGLOMÉRATION

Face à l'érosion et à l'avancée de la mer, Lorient Agglomération mène, depuis des années déjà, des actions pour la réhabilitation du trait de côte sur la commune de Gâvres.

Les différentes études ont permis de connaître le fonctionnement hydro sédimentaire du secteur, c'est-à-dire la façon dont le sable se déplace sur la plage en fonction des marées mais aussi des tempêtes par exemple. Des solutions concrètes d'aménagement pour protéger Gâvres des assauts de la mer ont été définies.

C'est ainsi qu'en 2012, deux épis en bois, accompagnés d'un rechargement en sable, ont été aménagés sur la plage. Ils font l'objet d'un suivi scientifique attentif pour observer leur évolution et leur réaction face aux phénomènes météorologiques.

Depuis la réalisation de ces aménagements, la morphologie et le comportement sédimentaire de la Grande-Plage de Gâvres ont évolué : elle s'est divisée en 2 plages, distinctes, sur lesquelles les mouvements du sable diffèrent. Pour répondre à ces évolutions, Lorient Agglomération, en concertation avec la commune de Gâvres, travaille avec l'Université de Bretagne Sud pour accompagner et optimiser les aménagements existants.

LE PROJET EN QUELQUES DATES

2012 : Travaux de protection du littoral de Gâvres

2013-2015 : Veille et suivi de la plage par Lorient Agglomération

2015-2018 : Analyse du fonctionnement du site et définitions des préconisations par l'UBS

2018 : Modélisation hydrosédimentaire

Automne 2018 : Optimisation des épis en bois et études de sol

Printemps 2019 : Implantation des épis en rondin de bois et reconstitution de la dune

Travaux de génie écologique (implantation de ganivelles, des casiers de ganivelles et des accès plage)

LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

LE CHOIX D'UNE SOLUTION DOUCE : L'OPTIMISATION DES AMÉNAGEMENTS EXISTANTS

Depuis 2015, une étude sur les mouvements du sable face aux différents aléas ainsi qu'un suivi topographique régulier de la plage ont contribué à élaborer un plan de réaménagement global afin d'optimiser les aménagements préexistants.

Ceux-ci s'inscrivent ainsi dans la continuité des travaux de protection réalisés en 2012.

Ils consistent à :

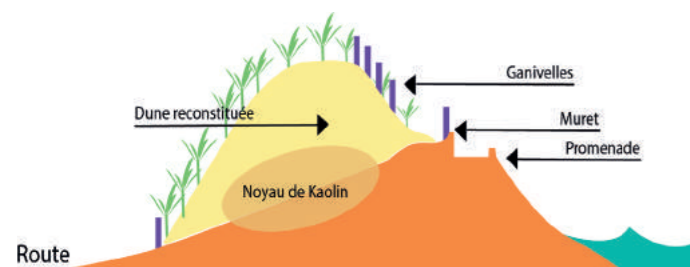
- réduire la longueur des ouvrages existants (épis bois);
- implanter trois nouveaux épis pour maintenir le sable tout en permettant le passage des usagers entre les rondins de bois;
- mettre en place des alignements de casiers et de ganivelles en haut de plage;
- rehausser l'espace dunaire à l'extrémité de la digue promenade.

- • • • • Épis en rondin de bois (80 à 100 m)*
- Accès à la plage
- Lignes de ganivelles*
- Casiers renforcés de ganivelles (triples lignes)*
- Rehaussement de la dune*
- ➔ Optimisation des épis existants
- Epis existants
- Projet de confortement de la dune mené par le Conseil départemental du Morbihan

*Voir explications sur ces aménagements ci-dessous.



Réhaussement de la dune



Lignes de ganivelles



Epis en rondin de bois



Casiers renforcés de ganivelles



QUI EST IMPLIQUÉ DANS LE CHOIX DE CES AMÉNAGEMENTS ?

L'Agglomération bénéficie d'un partenariat avec l'Université de Bretagne Sud (UBS) qui effectue, depuis 2015, un suivi régulier de la plage. Le choix des aménagements s'est fait en concertation avec le collectif de scientifiques du laboratoire « Géosciences marines et géomorphologie du littoral » (GMGL) de l'UBS, les services de l'Etat et la commune de Gâvres.

COMBIEN COÛTE UNE TELLE SOLUTION ?

Le coût estimatif de ce projet s'élève à 200 00 € HT.

CETTE SOLUTION AFFECTERA-T-ELLE LE PAYSAGE ?

En partie Est, la dune sera soulignée par des ganivelles en bois.
 En partie Ouest, à proximité de la cale de mise à l'eau, une dune sera reconstituée mais elle retrouvera son aspect naturel dès la repousse de la végétation. Des accès plage seront aménagés.
 Sur la plage, 3 épis en rondins de bois accompagneront les ouvrages existants.

QUEL SUIVI SERA EFFECTUÉ APRÈS LES TRAVAUX ?

Le suivi réalisé par l'UBS depuis 2015 continuera d'être effectué à l'issue des travaux. Par ailleurs, un « observatoire citoyen du littoral morbihannais » sera mis en place afin de permettre aux habitués du site de remonter toute évolution significative des aménagements et/ou du paysage.

LES ÉPIS EN RONDINS DE BOIS VONT-ILS ENTRAVER LES PASSAGES SUR LA PLAGE ?

Ces épis, d'environ 70 mètres, sont composés d'une double rangée en rondins de bois disposés en quinconce à 50 centimètres d'écart. Le passage des usagers sur la plage sera donc toujours possible.

**LORIENT
 AGGLOMÉRATION**
 Pôle Aménagement,
 Environnement et Transport
 Direction Environnement et
 Développement Durable
 TEL : 02 90 74 72 72

**LES PARTENAIRES DE LA
 CHARTE**

